



Conseil Municipal des Jeunes

Compte-rendu du Conseil municipal

Vendredi 22 janvier 2016

Date de convocation : 9 janvier 2016

Nombre de conseillers en exercice: 16

Nombre de conseillers présents : 15

Conseillers municipaux jeunes en exercice :

Nom - Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
BAUDRY Quentin	X			LECOCQ Camille	X		
BEUVIER COPIN Corentin	X			LINEUC Elsa	X		
BLIN Célian	X			MAILLARD Bertrand	X		
BOUTTIER Nessyle	X			MAILLARD Manon			X
FROGER Théo	X			PALLUY Lara	X		
HUMBLLOT Perrine	X			PESLIER Nathan	X		
LACZNY Lou-Anne	X			SERAFIN Mathéa	X		
LAURENT Candyce	X			VERNHETTES Zia	X		

Membres du comité de pilotage:

Nom - Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
TRIFAUT Anthony	X			DARAUULT Annie	X		
MARCHAND Christine	X			CHARTRAIN Annick	X		
COULON Christiane	X			HOUSSEAU Mickaël	X		
MAILLARD Laurent			X				

Les membres du comité de pilotage accueillent les enfants pour cette première séance de conseil municipal des jeunes.

Chacun prend sa place autour de la table en face de son nom. Il est ensuite procédé à l'appel.

Avant d'ouvrir la séance, Anthony TRIFAUT donne quelques indications aux jeunes conseillers sur les règles de fonctionnement d'une séance de conseil municipal.



Conseil Municipal des Jeunes

Tout d'abord, toute absence doit être signalée avant la séance de travail auprès du secrétariat de mairie. Chacun doit être présent dès le début de la séance et pendant toute sa durée (sauf impératif). Une fiche de présence est signée par chaque conseiller municipal. Un conseiller assure les fonctions de secrétaire et rédige le compte-rendu de la séance. Au début de chaque réunion, le compte-rendu de la séance précédente est approuvé et chacun peut faire des observations. Lors de la prochaine réunion de conseil du 25 mars, l'appel de début de séance sera fait par un des jeunes conseillers, la prise de note pour la rédaction du compte-rendu sera assurée par un conseiller adulte et un conseiller jeune et la lecture du compte-rendu de la séance du 22 janvier et son approbation seront faites par un conseiller jeune.

A chaque séance de conseil municipal, quatre jeunes conseillers seront désignés afin de faire les missions citées ci-dessous.

Candidats	Validation du compte rendu	Responsable de l'appel	Secrétaire de séance	Responsable des votes
BAUDRY Quentin	25/03/2016			
BEUVIER COPIN Corentin		25/03/2016		
BLIN Célian			25/03/2016	
BOUTTIER Nessyle				25/03/2016
FROGER Théo	17/06/2016			
HUMBLOT Perrine		17/06/2016		
LACZNY Lou-Anne			17/06/2016	
LAURENT Candyce				17/06/2016
LECOCQ Camille	16/09/2016			
LINEUC Elsa		16/09/2016		
MAILLARD Bertrand			16/09/2016	
MAILLARD Manon				16/09/2016
PALLUY Lara	25/11/2016			
PESLIER Nathan		25/11/2016		
SERAFIN Mathéa			25/11/2016	
VERNHETTES Zia				25/11/2016

Afin de permettre à chacun de s'exprimer, il faut lever la main pour prendre la parole. Cette prise de parole, elle est donnée par l'animateur du comité de pilotage. Chacun doit être respectueux de la parole de son camarade. A la fin de chaque séance, le registre des délibérations (c'est-à-dire des décisions) de la séance précédente est signé par les conseillers qui participaient à la réunion de conseil. Enfin, le compte-rendu de la séance sera affiché à la mairie, dans les écoles et transmis à chaque membre du CMJ.



Conseil Municipal des Jeunes

Anthony TRIFAUT demande aux enfants leurs réactions sur la manifestation des vœux du maire. Les réactions sont nombreuses notamment sur l'écharpe tricolore remise lors de la cérémonie. Les commentaires sont variés : « c'était bien l'écharpe » « *il y a avait beaucoup de monde* », « *c'était trop long* », « *le discours du maire, c'est des sujets pour les grands !* » D'où cette idée pour la cérémonie des vœux du maire 2017, le discours d'un jeune conseiller qui retracerait le travail de l'année du CMJ.

Quelques précisions sont données aux enfants sur l'écharpe tricolore et les moments où elle devra être portée.

L'écharpe est une distinction accordée aux (maire, adjoints et conseillers municipaux) en raison de leur fonction électorale. Son port obéit à des règles : il faut la porter de la droite vers la gauche. Elle est portée lors de manifestations officielles ou de cérémonies commémoratives.

1^{er} travail sur l'apprentissage de la citoyenneté :

- 5 jeunes travailleront sur la signification de l'écharpe tricolore et feront un exposé lors de la prochaine réunion.

Il s'agira de Célian, Nessyle, Perrine, Lou-Anne, Candyce qui se sont portés volontaires pour ce travail.

Anthony TRIFAUT rappelle les deux points de l'ordre du jour de la séance :

- ⊙ Recensement des idées et des projets,
- ⊙ Sélection des projets retenus et leur programmation.

- ⊙ **Recensement des idées et des projets :**

Phase 1 : toutes les idées exprimées par les enfants :

Cette étape a permis de définir les thématiques ci-dessous :

- › **La sécurité :**
 - Piste-vélo,
 - Plus de passage protégé pour les piétons,
 - Pistes cyclables,
 - La circulation,
 - L'accès au restaurant scolaire avec les camions de livraison,



Conseil Municipal des Jeunes

- Limiter la vitesse dans la rue du château (avec la pose de panneaux de signalisation), mettre un sens unique,
- **Les espaces de jeux :**
 - un terrain de foot à côté de l'école,
 - un terrain de jeux synthétique
 - un city park au lieu des courts de tennis derrière la salle polyvalente,
- **l'école :**
 - les portes des sanitaires des écoles ne sont pas assez hautes !
- **la salle omnisports**
 - de la lumière dans les douches (peut-être tout simplement le fonctionnement doit en être expliqué !)
 - le stationnement autour du gymnase (le soir- sécuriser),
- **l'environnement**
 - plus d'arbres dans les rues (plus de végétation)
 - trop de déchets,
 - une journée où les enfants ramassent les déchets pour une commune plus propre,
 - mettre plus de poubelles dans les rues (pour mettre les mégots de cigarettes),
 - une journée sans voiture pour éviter la pollution
- **les loisirs**
 - une fête du village (ex. fête de Pâques) avec toute la population dans les rues de la commune,
 - mettre des jeux au Champ de Foire,
 - goudronner autour du Champ de Foire pour faire plus propre,
- **solidarité,**
 - une journée à la maison de retraite avec les personnes âgées (échanges entre les anciens et les jeunes)

Phase 2 : Réflexion en sous-groupes :

4 sous-groupes ont été mis en place sur les thèmes suivants :

- La sécurité
- L'environnement, les déchets,
- les fêtes,
- la solidarité

Les enfants se regroupent en fonction des thèmes choisis pour développer leurs idées, de sélectionner un projet, une action afin de l'exposer ensuite devant le conseil et le (la) faire adopter. Un ou deux membres du comité de pilotage sont en appui des enfants dans les sous-groupes de travail.

Les groupes sont constitués :

Sécurité : Lara, Nathan, Nessyle, Quentin (+ Mickaël Housseau)



Conseil Municipal des Jeunes

Environnement, déchets et pollution : Théo, Lou-Anne, Corentin, Candyce, (+ Christine Marchand)

Fêtes : Zia, Mathéa, Perrine, Camille) (+ Christiane Coulon)

Solidarité : Bertrand, Elsa, Célian (+ Annie Darault et Annick Chartrain)

Phase 3 : Présentation des actions retenues par chaque sous-groupe

Un conseiller jeune de chaque sous-groupe rapporte le travail, présente le projet retenu et le défend devant ses camarades.

Sécurité :

- plus de trottoirs et de passage-piétons avec une personne adulte pour la traversée des piétons (faire appel aux personnes âgées)
- accès à la salle omnisports : création d'une piste cyclables,

Environnement- déchets et pollution :

- journée sans voiture (un dimanche) avec une marche de tous pour ramasser les déchets dans rues et les espaces verts, les sous-bois etc. avec un moment de convivialité (ex. pique-nique).

Fête :

- une chasse aux trésors pour faire découvrir la commune et son patrimoine,

Solidarité :

- une journée à la maison de retraite avec les personnes âgées

⊙ **Sélection des projets retenus et leur programmation.**

Après la présentation du ou des projets par thème sélectionné, un vote à main levée a eu lieu.

Les résultats sont les suivants :

Sécurité : Contre : 0, abstention : 06, Pour : 09

Environnement- déchets et pollution : Contre : 0, abstention : 07, Pour : 08

Fêtes : Contre : 0, abstention : 02, Pour : 13

Solidarité : Contre : 01, abstention : 4, Pour : 10

Les projets sont donc adoptés.

En fin de séance : un exemplaire du règlement du fonctionnement du CMJ, le calendrier des séances de conseil et une autorisation parentale sont remis aux parents des jeunes conseillers. L'autorisation parentale devra être signée par le ou les deux parents et redéposée à la mairie. Elle sera valable pendant la durée du mandat c'est-à-dire deux ans.



MAIRIE DE MONTFORT-LE-GESNOIS



Conseil Municipal des Jeunes

Prochaine réunion : le 25 mars 2016 à 18 heures 30, salle du conseil municipal.

La séance est levée à 20 heures 30.